

Montpellier, le 12 mai 2020

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'EN

Objet : Reprise du 11 mai

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis maintenant deux jours, la plupart des enseignants du département travaille en équipe au retour des élèves dans leur école.

Ils sont nombreux à avoir répondu présents et une fois de plus à avoir fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un sens du devoir sans faille malgré le couperet que représente cette date de reprise décidée de façon arbitraire et prématurée, transformant ces 4 dernières semaines en « marathon » pour les personnels et plus particulièrement les directrices et directeurs d'écoles. Malgré également l'anxiété et l'angoisse légitime pour certain.e.s.

Un protocole sanitaire publié un dimanche, une circulaire nationale une semaine avant la reprise seulement, des positionnements politiques de certains maires et des précisions apportées à la hâte, à l'oral et de façon très hétérogène en fonction des circonscriptions auront fini d'épuiser les personnels.

Au final, une grande majorité d'écoles ouvrira dès ce jeudi et le SE-Unsa espère que cela se passera dans de bonnes conditions pour les collègues et les élèves. Mais après deux petites journées de préparation, toutes les écoles ne sont pas en capacité d'accueillir les élèves dans les conditions exigées par le protocole national.

Certains maires (Frontignan, Montbazin pour ne citer qu'eux) ont pris la sage décision de ne pas ouvrir les écoles jeudi. Ce n'est malheureusement pas le cas du Maire de Montpellier. Après une réunion très mal vécue par les directrices et directeurs d'écoles, aucune réponse ne leur a été apportée. Dans certaines écoles, le ménage n'a pas été fait, dans d'autres, les services techniques ne sont pas passés pour effectuer les petits travaux et installations nécessaires, dans toutes, le gel hydroalcoolique n'a pas été livré...

Le SE-Unsa a donc indiqué à l'ensemble des personnels la procédure pour signaler cet état de fait à leur IEN et utiliser leur droit d'alerte. Cependant, le SE-Unsa vous demande de bien vouloir faire en sorte d'éviter aux personnels un souci supplémentaire que représenterait l'utilisation de leur droit de retrait, en annonçant dès demain un report de l'accueil des élèves au moins au lundi 18 mai.

Ce report, permettra à la ville de Montpellier, mais aussi aux autres communes dans des situations semblables, de prendre le temps de garantir des conditions de sécurité exigeantes pour l'ensemble des usagers. N'étaient-ce pas là les propos martelés par le Ministre, Mme la rectrice et vous-même ? « Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, les écoles n'ouvriront pas ».

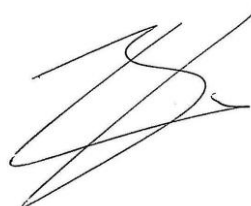
Monsieur le directeur académique, dont acte.

Les personnels ont le droit de ne pas se sentir plus longtemps en totale insécurité, et le SE-Unsa sait pouvoir compter sur votre volonté de les protéger et de veiller à un retour des élèves dans les meilleures conditions qui soient.

Restant disponible pour tout échange à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le directeur académique, en mon profond attachement à la santé et la sécurité des personnels et de leurs élèves.

Jean-Robert BIGGIO

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Robert Biggio'.